

# Lettres patentes

Du 3. Juij 1355.

Jean par la grace  
 de Dieu, Roi des Francs, a son amez  
 et feaux, les généraux et chevaliers  
 de son armoye salut et dilection  
 Pour vous certains. Oust. Dame  
 et Mandam et a estoyn de vous  
 Enjoignement et commandement que tantost  
 en espace de lay ces lettres ouées ouer  
 faciez donnees par toutes et chascune  
 Rois monsieur esquelles nous faisons  
 ouver deuons dor fiz a laignie  
 a toutz changeur et marchand  
 de France mar. dor fiz qu'ilz

afforteront on-je les ordonances  
deux à laigniol. etc. Ormez autre  
le priez que nous afforment  
clamer apprenez. Ces de Seauoir  
qu'ils auront pour chaens mar-  
eter fin quarante nuf déjeuners  
éveneux dor fin de laigniol, si  
failliez le faillie faire eueque d'ise  
et l'eligement en telle maniere  
que je n'y ay effacez ou ouve-  
lu a chacun de vous de ce faire  
et amonez yvouvois autorites ou  
ordenez officiale par la  
tenuz ole des presentes etons a  
la noblesse mayson le troisieme  
jouz de juij l'an de gracie mil  
treize cent cinquante. Ding, ainsi  
ligné yau le choy oyoy.